GROUPE 9 HERBICIDE

# Herbicide TOUCHDOWN<sup>®</sup> Pulse (un composant du mélange herbicide PULSE PLUS<sup>MC</sup>)

**USAGE AGRICOLE** 

SOLUTION

Ce composant doit être utilisé dans le mélange d'herbicide PULSE PLUS.

Pour la suppression des graminées et des mauvaises herbes à feuilles larges annuelles et vivaces dans les pois.

#### **GARANTIE:**

Glyphosate (présent sous forme de sel de potassium)......500 e.a. g/L

# GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET AVANT L'UTILISATION

**ATTENTION: IRRITANT POUR LES YEUX ET LA PEAU** 

N° D'HOMOLOGATION: 30629

LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

**CONTENU NET:** 10 L, 115 L, 450 L

Syngenta Canada inc.

140 Research Lane, Research Park

Guelph, ON N1G 4Z3

Téléphone: 1-877-964-3682

#### **AVIS À L'UTILISATEUR**

Ce produit antiparasitaire doit être employé strict ement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non con forme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

#### PREMIERS SOINS

SI L'ON SOUPÇONNE UN EMPOISONNEMENT, composer le 1-800-327-8633 (FASTMED) ou communiquer IMMÉDIATEMENT avec un médecin ou un centre anti-poison. Emporter le contenant, l'étiquette o u prendre n ote du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

**En cas d'ingestion,** appeler un centre anti-poison ou un médecin **IMMÉDIATEMENT** pour obtenir des conseils sur le traite ment. Faire boire un verre d'eau à petites g orgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec les yeux, garder les paupièr es écartées et rincer doucement et lentement avec de l'e au pendant 15 à 20 minutes. Le cas é chéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer d e rincer l'œil. Appeler un centre anti- poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer IMMÉDIATEMENT la peau à grande eau pendant 15 à 20 minu tes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas d'inhalation,** déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

#### RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Il n'existe pas d'antidote particulier en cas d'in gestion de ce produit. A dministrer un traitement symptomatique.

#### **PRÉCAUTIONS**

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

NE PAS ingérer. ÉVITER TOUT CONTACT avec la peau, les vêtements ou les yeux. Le contact avec les yeux peut être douloureux.

#### 1. Pendant la manipulation du concentré

- \* Porter une chemise à manches longues et un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques et des lunettes protectrices.
- \* Laver immédiatement à grande eau les éclaboussures sur la peau et dans les yeux.

#### 2. Pendant la pulvérisation

- \* Porter une chemise à manches longues et un pantalon long.
- \* Éviter de travailler dans le brouillard de pulvérisation.
- Éviter toute dérive ou t out contact avec d'autre végétation. Voir la s ection RISQUES POUR L'ENVIRONNEMENT.

#### 3. Après la pulvérisation

\* Se laver les mains à fond et prendre une douche.

#### 4. Précautions communes à tous les produits agrochimiques

- \* Ne pas manger, boire ni fumer pendant l'utilisation.
- \* Se laver à fond les mains et la p eau exposée avec de l'eau savon neuse avant de manger, de boire ou de fumer.
- \* Laver à fond le contenant, vider les rinçures dans la cuve du pulvérisateur et éliminer de façon sécuritaire. Voir la section ÉLIMINATION.
- \* Garder à l'écart des aliments destinés à la consommation humaine ou animale et des boissons.
- \* Ne pas contaminer les étangs, les cours d'eau ou les fossés avec un produit chimique. Voir la section RISQUES POUR L'ENVIRONNEMENT.
- \* Entreposer dans un endroit sûr, dans le contenant d'origine hermétiquement fermé.

N'appliquer que lorsque le risque de dérive vers des secteurs habités ou des secteurs d'activité humaine où se trouvent des maisons, des chalets, des écoles, des zones récréatives, etc. est minimal. Tenir compte de la vite sse et de la direction du vent, de la température, de l'équipement d'application et des réglages du pulvérisateur.

Si vous prévoyez utiliser ce produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis et si vous avez besoin de renseignements sur les con centrations de résidus acceptables aux États-Unis, consultez le site Internet de CropLife Canada à <a href="https://www.croplife.ca">www.croplife.ca</a>.

#### **RISQUES POUR L'ENVIRONNEMENT**

NOCIF pour les organismes aquatiques. Éviter d'appliquer directement sur tout plan d'eau peuplé de poissons ou utilisé à des fins domestiques. Ne pas utiliser aux endroits où il existe un risque d'effet nuisible sur l'eau potable ou les espèces aquatiques. Ne pas contaminer l'eau en procédant à l'élimination des déchets ou au netto yage de l'équipement. Éviter to ute dérive ou contact avec la végétation utile en raison du risque de do mmages ou de suppression de ce s végétaux. Respecter une zone t ampon de 15 m au moment de l'application du mélange herbicide PULSE PLUS.

#### **RISQUES PHYSIQUES OU CHIMIQUES**

N'utiliser que des contenants en acier inoxydable, en aluminium, en fibre de verre, en plastique ou en acier doublé de plastique pour mélanger, entreposer ou appliquer les solutions de pulvérisation d'herbicide TOUCHDOWN<sup>®</sup> Pulse.

NE PAS MÉLANGER, ENTREPOSER NI APPLIQUER L'HERBICIDE TOUCHDOWN Pulse

OU LES SOLUTIONS DE PULVÉRISATION D'HERBICIDE TOUCHDOWN Pulse DANS DES CONTENANTS OU DES RÉSERVOIRS EN ACIER GALVANISÉ OU EN ACIER NON RECOUVERT (SAUF EN ACIER INOXYDABLE). L'herbicide TOUCHD OWN Pulse ou les solutions de pulvérisation contenant l'herbicide TOUCHDOWN Pulse réagissent au contact de tels contenants et réservoirs et dégagent un mélange gazeux à base d'hydrogène qui peut être très combustible. Ce mélange de ga z peut s'enflammer subitement ou exploser et causer des blessures graves lorsqu'il est en présence d'une flamme nue, d'une étincelle, d'un chalumeau de soudage, d'une cigarette ou de toute autre source d'inflammation.

#### **ENTREPOSAGE**

- Toujours entreposer dans le contenant d'origine hermétiquement fermé.
- Éviter de contaminer les aliments d'estinés à la consommation humaine ou animale et les semences.
- Ce produit n'est pas affecté par le gel.

#### NETTOYAGE DES LIEUX D'UN DÉVERSEMENT

Respecter les mesures de sécu rité et de protection mentionnées dans la sectio n PRÉCAUTIONS.

Les liquides déversés sur un plancher ou d'autres surfaces imperméables doivent être retenus ou endigués, puis absorbés avec de l'a ttapulgite, de la bentonite ou tout aut re matériau absorbant (litière de chat, etc.). Ramasser la matière absorbante contaminée, la mettre dans un **baril en métal doublé de plastique** et l'éliminer selon les directives figurant dans la se ction ÉLIMINATION. Brosser à fond le plancher ou les surfa ces imperméables avec un détersif concentré de type industriel et rincer à l'eau.

Quand des liquides déversés s'infiltrent dans le sol, il faut récupérer le sol contaminé, le mettre dans un <u>baril en métal doublé de plastique</u> et l'éliminer conformément aux directives figurant dans la section ÉLIMINATION.

Les contenants qui fuient doit être séparés de ceux qui ne f uient pas. Ces contenants ou leur contenu doivent être transférés da ns un <u>baril en métal doublé de plastique</u> ou un autre contenant étanche. Le produit pourra alors être utilisé sel on les recommandations figurant sur l'étiquette ou être éliminé conf ormément aux directives énoncées dans la se ction ÉLIMINATION. Tout li quide renversé puis récupéré doit être ramassé et éliminé de la même façon, conformément aux directives figurant dans la section ÉLIMINATION.

#### ÉLIMINATION

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de régl ementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

# ÉLIMINATION OU REMPLISSAGE DU CONTENANT : ÉLIMINATION DES BIDONS DE PLASTIQUE :

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être

éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

- 1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans la cuve.
- 2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

## **CONTENANTS À REMPLISSAGES MULTIPLES :**

En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au di stributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins.

EN CAS D'URGENCE CONCERNANT UN DÉVERSEMENT D'IMPORTANCE, UN INCENDIE OU UN EMPOISONNEMENT, COMPOSER LE 1-800-327-8633 (FASTMED)

PULSE PLUS<sup>™</sup> et TOUCHDOWN<sup>®</sup> sont des marques de commerce d'une compagnie du groupe Syngenta.

# Herbicide PULSE PLUS<sup>MC</sup>

# Mélange en cuve

#### **USAGE AGRICOLE**

Pour la suppression à l'automne des graminées et des mauvaises herbes à feuilles larges annuelles et vivaces fi gurant sur l'étiquette a vant le semis de pois de grande culture au printemps suivant.

Pour obtenir des ren seignements concernant **le mélange herbicide PULSE PLUS<sup>MC</sup>**, communiquer avec :

Syngenta Canada inc.

140 Research Lane, Research Park

Guelph, ON N1G 4Z3

Téléphone: 1-877-964-3682

Ce mélange en cuve contient :

#### Herbicide TOUCHDOWN® Pulse

GROUPE 9 HERBICIDE

N° D'HOMOLOGATION: 30629

LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

GARANTIE: Glyphosate (présent sous forme de sel de potassium) 500 e.a. g/L

**SOLUTION** 

Syngenta Canada inc.

140 Research Lane, Research Park

Guelph, Ontario N1G 4Z3

#### Herbicide Flumioxazin 51WDG Pulse

GROUPE 14 HERBICIDE

N° D'HOMOLOGATION: 30630

LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES
GARANTIE: Flumioxazine 51,1%

GRANULES DISPERSABLES DANS L'EAU

Valent Canada inc. 6-130 Research Lane Guelph, Ontario N1G 5G3

> GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET AVANT L'UTILISATION



#### **AVIS À L'UTILISATEUR**

Ce produit antiparasitaire doit être employé strict ement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non con forme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

#### PREMIERS SOINS

SI L'ON SOUPÇONNE UN EMPOISONNEMENT, composer le 1-800-327-8633 (FASTMED) ou communiquer IMMÉDIATEMENT avec un médecin ou un centre anti-poison. Emporter le contenant, l'étiquette o u prendre n ote du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

**En cas d'ingestion,** appeler un centre anti-poison ou un médecin obtenir des conseils sur le traite ment. Faire boire un verre d'eau à petites g orgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec les yeux, garder les paupièr es écartées et rincer doucement et lentement avec de l'e au pendant 15 à 20 minutes. Le cas é chéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer d e rincer l'œil. Appeler un centre anti- poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas de contact avec la peau ou les vêtements**, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer **IMMÉDIATEMENT** la peau à grande eau pendant 15 à 20 minu tes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas d'inhalation,** déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

#### RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Il n'existe pas d'antidote particulier en cas d'in gestion de ce produit. A dministrer un traitement symptomatique.

#### **PRÉCAUTIONS**

#### GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

Nocif en cas d'inhalation. Éviter d'inhaler les poussières et le bro uillard de pul vérisation. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.

Garder à l'écart des aliments destinés à la consommation humaine ou animale et des boissons. Ne pas manger, boire ni fumer pend ant le travail. Se laver le s mains et le visage à fond avant

de manger, de boire, de prendre une gomme à mâcher, de fumer ou d'aller aux toilettes. Si un produit antiparasitaire pénètre dans les vêtements, les retirer immédiate ment. Laver immédiatement toute éclaboussure accidentelle du produit concentré ou de la solution de pulvérisation sur la p eau, les vê tements ou dans le s yeux. Après le travail, changer de vêtements et se laver à fond sur t oute la surfa ce du corps. Laver les vêtements contaminés séparément des autres vêtements.

#### **ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE**

#### Activités de mélange/de chargement, de nettoyage et d'entretien

Porter une combinaiso n résistant aux produits chimiques, des gant s résistant aux produits chimiques, des chaussures, des chaussettes ainsi que des lunettes de protection étanches ou un écran facial.

#### Applicateur

<u>Cabine ouverte</u> – porter une combinaison pardessus une chemise à manches longues et un pantalon long, des chaussures, des chaussettes, des gants résistant aux produits chimiques ainsi qu'un appareil respiratoire muni d'une cartouche pour vapeurs organiques approuvé par le NIOSH/MSHA/BHSE et d'un préfiltre approuvé pour les pesticides OU un appareil respiratoire muni d'une boîte filtrante approuvé par le NIOSH/MSHA/BHSE pour les pesticides.

<u>Cabine fermée</u> – porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des chaussures et des chaussettes. (Il n'est pas nécessaire de porter des gants, mais on doit les conserver dans la cabine pour les activités d'entretien.)

#### RISQUES POUR L'ENVIRONNEMENT

Ce produit est hautement toxique pour les organismes aquatiques et les végétaux terrestres, les petits animaux sauvages et pour certains insectes utiles. Éviter l'application hors cible ou la dérive vers les habitats vulnérables. Respecter une zone tampon de 15 mètres entre l'extrémité sous le vent de la surface traitée et la bordur e la plu s rapprochée des habitats terrestres vulnérables tels que les forêts, les plantatio ns brise-vent, les terre s à bois, les haies, le s pâturages, les parcours naturels, les bosquets d'arbustes, les marécages, le s coulées, les étangs, les fondrières des Prairies, les lacs, les cours d'eau, les ré servoirs ou les terre s humides (et les habitats fauniques situés en bordure de ces plans d'e au). Ne pas contaminer ces habitats en procédant au lavage ou au rincage de l'équipement ou des contenants. Afin de réduire le risque de ruissellement de l'eau des surfaces t raitées vers des habitats aquatiques. éviter d'appliquer aux endroits où la pente est de modé rée à forte ainsi que sur les sols compactés ou argileux. Éviter d'appliquer si on prévoit de fortes pluies. Pour réduire le risque de contamination des milieux aquatiques, aménager une bande végétative entre les surfaces traitées et la bordure des plans d'eau. Appliquer seulement lorsque le risque de dérive vers des endroits habités ou des endroits d'activité humaine (maisons, chalets, écoles, parcs, par exemple) est minime.

**NE PAS** appliquer pendant les périodes de calme plat ou lorsque le vent souffle par rafales.

**NE PAS** appliquer avec des gouttelettes plus petites que celles correspondant à la classification « moyen » de l'ASAE. La rampe doit être placée à 60 cm ou moins au-dessus de la culture ou du sol.

Si vous prévoyez utiliser le produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis et si vous avez besoin de renseignements sur les con centrations de résidus acceptables aux États-Unis, visitez le site Internet de CropLife Canada à <a href="https://www.croplife.ca">www.croplife.ca</a>.

#### **ENTREPOSAGE**

N'utiliser que des contenants en acier inoxydable, en aluminium, en fibre de verre, en plastique ou en acier doublé de plastique pour mélanger, entreposer ou appliquer les solutions de pulvérisation d'herbicide TOUCHDOWN Pulse, une composante du mélange herbicide PULSE PLUS<sup>MC</sup>.

NE PAS MÉLANGER, ENTREPOSER NI APPLIQUER DE SOLUTIONS DE MÉLANGE HERBICIDE PULSE PLUS DANS DES CONTENANTS OU DES RÉSERVOIRS DE PULVÉRISATEUR EN ACIER GALVANISÉ OU EN ACIER NON RECOUVERT (SAUF EN ACIER INOXYDABLE). Les solutions de mélange herbicide PULSE PLUS PULSE PLUS réagissent au contact de tels contenants et réservoirs et libèrent de l'hydrogène, ce qui peut former un mélange très combustib le. Ce mélange gazeux peut s'enflammer subi tement ou exploser et causer des blessures graves lorsqu'il est en présence d'une flamme nue, d'une étincelle, d'un chalumeau de soudage, d'une cigarette ou de toute autre source d'inflammation.

- Toujours entreposer dans le contenant d'origine hermétiquement fermé.
- Éviter de contaminer les aliments d'estinés à la consommation humaine ou animale et les semences.
- Ce produit n'est pas affecté par le gel.
- Conserver dans un endroit frais, sec, en lieu sûr.

#### NETTOYAGE DES LIEUX D'UN DÉVERSEMENT

Les liquides déversés sur un plancher ou d'autres surfaces imperméables doivent être retenus ou endigués, puis absorbés avec de l'a ttapulgite, de la bentonite ou tout aut re matériau absorbant (litière de chat, etc.). Ramasser la matière absorbante contaminée, la mettre dans un **baril en métal doublé de plastique** et l'éliminer selon les directives figurant dans la se ction ÉLIMINATION. Brosser à fond le plancher ou les surfa ces imperméables avec un détersif concentré de type industriel et rincer à l'eau.

Quand les liquides déversés s'infiltr ent dans le sol, il faut récupérer le sol contaminé, le mettre dans un <u>baril en métal doublé de plastique</u> et l'éliminer conformément aux directives figurant dans la section ÉLIMINATION.

Les contenants qui fuient doit être séparés de ceux qui ne f uient pas. Ces contenants ou leur contenu doivent être transférés da ns un <u>baril en métal doublé de plastique</u> ou un autre contenant étanche. Le produit pourra alors être utilisé sel on les recommandations figurant sur l'étiquette ou être éliminé conformément aux directives figurant dans la section ÉLIMINATION.

# ÉLIMINATION

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de régl ementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

# ÉLIMINATION OU REMPLISSAGE DU CONTENANT : ÉLIMINATION DES BIDONS DE PLASTIQUE :

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point d e collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

- 1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
- 2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

# **CONTENANTS À REMPLISSAGES MULTIPLES:**

En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au di stributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins.

# EN CAS D'URGENCE CONCERNANT UN DÉVERSEMENT D'IMPORTANCE, UN INCENDIE OU UN EMPOISONNEMENT, COMPOSER LE 1-800-327-8633 (FASTMED)

#### RENSEIGNEMENTS SUR LE PRODUIT

La composante glyphosate du méla nge herbicide PULSE PLUS circule dans la plante à parti r du point de contact, sur le feuillage jusqu'au système radiculaire. Les symptômes apparaissent de 2 à 4 jo urs après le traitement sur la plup art des mauvaises her bes annuelles, mais ils n'apparaissent souvent qu'après 7 à 10 jours sur la plupart des mauvai ses herbes vivaces. Un temps extrêmement froid ou nuageux au moment de l'application pe ut réduire l'activité du produit et retarder l'apparition de symptômes visibles de suppression. Les symptômes visibles sont le flétrissement graduel et le jaunissement de la plante, qui devient complètement brune au-dessus du sol, ainsi que la détérioration de ses parties souterraines.

'Le mélange herbicide PULSE PL US assure la suppression résiduelle du kochia à balais. Les mauvaises herbes en germination sont supprimées avant la levée, lorsqu'elles sont exposées à la lumière du soleil apr ès être entrées en contact avec l'herbicide appliqué sur le sol. Ne pas travailler le sol de quelque manière que ce soit après l'applicat ion, à défaut de quoi la suppression sera réduite. La durée de la suppression résiduelle diminue avec l'augmentation des températures et des précipitations et sur les sols à fort e teneur en matière organique ou en argile, ou les deux. Les hivers anor malement chauds peuvent réduire la durée de suppression des mauvaises herbes observées au printemps.

# **MODE D'EMPLOI**

POIS DE GRANDE CULTURE – Doses d'emploi et mauvaises herbes		
Type de sol <sup>1</sup>	DOSE	MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES
Texture grossière, <5 % de matière organique	'1,8 L/ha d'herbicide TOUCHDOWN Pulse et 140 g/ha d'herbicide Flumioxazin 51WDG Pulse	Suppression résiduelle : kochia à balais  Suppression après la récolte (postlevée des mauvaises herbes)  Graminées annuelles : pâturin annuel ², digitaire (sanguine, astringente) ², brome des toits ², sétaire géante ², ivraie de Perse ², orge spontané ², maïs spontané ², folle avoine ², blé spontané ²  Graminées vivaces/carex : orge queue d'écureuil ³, chiendent ⁴, muhlenbergie mexicaine ⁵  Mauvaises herbes annuelles à feuilles larges : gaillet gratteron ², vergerette du Canada ², sagesse-des-chirurgiens ², ortie royale ², kochia à balais², renouée persicaire ², chénopode blanc ², crépis des toits ², vesce à feuilles étroites ², canola spontané non tolérant au glyphosate ², laitue scariole ², petite herbe à poux ², amarante à racine rouge ², bourse-à-pasteur ², laiteron potager ², tabouret des champs ², lin spontané ², renouée liseron ², moutarde des champs ²  Mauvaises herbes vivaces à feuilles larges : luzerne ⁵, céraiste vulgaire ⁵, linaigrette, pissenili ⁶, verge d'or du Canada ⁵, prèle ⁵, asclépiade commune 7, plantain majeur ⁵, petite oseille ⁵,
Texture moyenne, <5 % de matière organique	2,7 L/ha d'herbicide TOUCHDOWN Pulse et 210 g/ha d'herbicide Flumioxazin 51WDG Pulse	chardon des champs <sup>8</sup> , vigne sauvage <sup>5</sup> Suppression résiduelle : kochia à balais  Suppression après la récolte (postlevée des mauvaises herbes)  Graminées annuelles : pâturin annuel, digitaire (sanguine, astringente), brome des toits, sétaire géante, ivraie de Perse, orge spontané, maïs spontané, folle avoine, blé spontané  Graminées vivaces/carex : orge queue d'écureuil, chiendent <sup>9</sup> , muhlenbergie mexicaine  Mauvaises herbes annuelles à feuilles larges : gaillet gratteron, vergerette du Canada, sagesse-des-chirurgiens, ortie royale, kochia à balais, renouée persicaire, chénopode blanc, crépis des toits, vesce à feuilles étroites, canola spontané non tolérant au glyphosate, laitue scariole, petite herbe à poux, amarante à racine rouge, bourse-à-pasteur, laiteron potager, tabouret des champs, lin spontané, renouée liseron, moutarde des champs  Mauvaises herbes vivaces à feuilles larges : luzerne, céraiste vulgaire, linaigrette, pissenlit, verge d'or du Canada, prèle, asclépiade commune <sup>7</sup> , plantain majeur, petite oseille, chardon des champs <sup>8</sup> , vigne sauvage
Moment du traitement	Le traitement doit être effectué à l'automne, juste avant le gel et lorsque les mauvaises herbes annuelles d'hiver et vivaces sont encore en croissance pour permettre une absorption et une activité optimale des herbicides'. Les traitements effectués après une gelée meurtrière se traduiront par une réduction de la suppression des mauvaises herbes annuelles d'hiver et vivaces. Respecter un intervalle d'au moins 6 mois 'entre l'application de l'herbicide PULSE PLUS et le semis. Ne pas appliquer sur un sol gelé ou couvert de neige.	

- Utiliser des volumes d'eau appropriés (50-100 L/ha), de manière à obtenir une bonne couverture de la culture.
- Ne pas laisser paître le bétail dans la culture traitée, ni récolter le fourrage, la paille ou le foin traités pour l'alimentation du bétail.
- Ne pas manipuler plus de 44 kg d'herbicide Flumioxazin 51WDG Pulse (un composant du mélange herbicide PULSE PLUS).
- Ne pas traiter plus de 314 ha/jour.
- Ne pas entrer ni permettre aux travailleurs d'entrer "dans les zones traitées dans les 12 heures suivant le traitement.
- Ne pas appliquer sur des sols poudreux ou sur des sols qui risquent d'être déplacés par le vent, à moins de pouvoir les irriguer immédiatement après l'application.
- Ne pas appliquer sur les chemins de ferme ou les routes où la circulation des véhicules peut faire en sorte que des poussières traitées soient soulevées et se déposent sur des cultures ou sur la végétation que l'on souhaite conserver.
- Ne pas appliquer à moins de 100 mètres de poiriers qui ne sont pas en dormance.
- Des précipitations d'environ 2 cm sont nécessaires pour activer le mélange herbicide PULSE PLUS.
- <sup>1</sup>: Ne pas appliquer sur les sols contenant plus de 5 % de matière organique, ni sur les sols de texture fine.
- <sup>2</sup>: Mauvaises herbes jusqu'à 15 cm de hauteur
- <sup>3</sup>: Seulement pour la suppression de plus petits végétaux et pour les faibles infestations, si les végétaux sont en pleine croissance.
- <sup>4</sup>: Pour une suppression pendant toute la saison l'année suivante. Les végétaux devraient avoir 3 5 feuilles vertes (environ 20 cm de hauteur). À cette dose, on peut observer une suppression irrégulière, surtout en cas de forte infestation et/ou si on utilise un volume d'eau élevé (c.-à-d. 150 à 300 L/ha).
- <sup>5</sup>: Mauvaises herbes jusqu'à 8 cm de hauteur; faibles infestations seulement.
- <sup>6</sup>: < 15 cm.
- 7: Du stade du bourgeon à la pleine floraison.
- 8: Stade de la rosette seulement.
- <sup>9</sup>: Pour une suppression pendant toute la saison l'année suivante. Les végétaux devraient avoir 3 5 feuilles vertes (environ 20 cm de hauteur).

Utiliser un équipement d'application terrestre seulement.

Ne pas appliquer par voie aérienne.

#### RESTRICTIONS POUR LA ROTATION DES CULTURES

Seuls des pois de grande culture peuvent être semés au printemps après une application à l'automne 'du mélange herbicide PULSE PLUS.

#### RENSEIGNEMENTS SUR L'APPLICATION

#### Avant la pulvérisation :

Avant d'appliquer 'le mélange herbicide PULSE PLUS, s'assurer que l'équipement est propre et bien entretenu. Les buses doivent être espac ées uniformément sur la rampe et vérifiées fréquemment pour s'assurer d'une application précise.

#### **DIRECTIVES DE MÉLANGE:**

- 1. Remplir le réservoir du pulvérisateur à moitié ou aux 2/3 du volume désiré d'eau propre.
- 2. Tout en agitant, ajouter lentement l'herbicide Flumioxazin Pulse 51W DG PULSE PLUS dans le réservoir du pulvérisateur. Si un m anipulateur de produits chimiques s'occupe de mettre l'herbicide Flumioxazin Pulse 51WDG dans le réservoir du pulvérisateur, préparer

- d'abord une bouillie de 20 litres d'eau avec 2,27 kg d'herbicide Flumioxazin 51 WDG Pulse.
- 3. Continuer l'agitation. Le système d'agitation do it créer des rides ou des ondulations à la surface de l'eau.
- 4. Ajouter la quantité requise d'herbicide TOUCHDOWN Pulse
- 5. Remplir le réservoir jusqu'au niveau d'eau désiré. **Poursuivre l'agitation jusqu'à ce que toute la solution ait été appliquée.**
- 6. Ne préparer que la quantité de mélange pouvant être app liquée la journée même, car l'efficacité du traitement sera réduite si une solution résiduelle est employée. L'her bicide PULSE PLUS devrait être appliqué dans les 6 heures suivant la préparation du mélange.

## Après la pulvérisation :

L'équipement de pulvérisation utilisé pour appliquer 'le mélange herbicide PULSE PLUS ne devrait pas être utilisé p our appliquer d'autres substances sur le feuill age des plantes, quell es qu'elles soient. Les résidus 'de mélange herbicide PULSE PLUS présents dans le s ystème pulvérisation peuvent endommager la culture traitée subséquemment.

Nettoyer l'équipement de pulvérisation comme suit après l'application 'du mélange herbicide PULSE PLUS.

- Vider complètement le réservoir du pulvérisateur et rincer le p ulvérisateur à fond, y compris l'extérieur et l'i ntérieur du réservoir et tous les tamis. Remplir le réservoir du pulvérisateur d'eau propre et rincer à fond les conduites, les rampes, les buses et les tamis.
- 2. Remplir le réservoi r complètement, ajouter 4 litres d'ammoniaque à us age domestique (contenant 3 % d'ammoniaque) par 400 litres d'eau, faire circuler dans le pulvéris ateur pendant 5 minutes, puis faire circuler dans les conduites, les rampes, les buses et les tamis pendant au moins 15 minutes.
- 3. Vider complètement le réservoir.
- 4. Ajouter assez d'eau dans le réservoir du pulvérisateur pour permettre le rinçage de toutes les conduites, rampes, buses et tamis pendant 3 minutes.
- 5. Enlever les buses et les tamis et les rincer séparément avec de l'eau propre.
- 6. Ne pas contaminer l'eau ni les aliments de consommation humaine ou animale pendant le nettoyage de l'équipement.

#### Recommandations sur la gestion de la résistance

Gestion de la résistance au mélange herbicide PULSE PLUS, herbicides des groupes 9 et 14. Toute population de mauvaises herbes peut renfermer o u former de s plantes naturellement résistantes au mélange herbicide PULSE PLUS et à d'aut res herbicides des groupes 9 et 14. Les biotypes résistants peuvent finir par prédominer au sein de la population si ce s herbicides sont utilisés de façon r épétée dans un même champ. Il p eut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

#### Pour retarder l'acquisition de la résistance aux herbicides :

Dans la mesure du possible, alterner le mélange herbicide PULSE PLUS ou d'autres herbicides des groupes 9 et 14 avec des herbicides appartenant à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes mauvaises herbes au champ.

Utiliser des mélanges en cuve contenant des herbicides pr ovenant d'un groupe différent, si cet emploi est permis.

Utiliser les herbicides dans le cadre d'un programme de lutt e intégrée comprenant des inspections sur le terrain, des relevés d'utilisations antérieures de pesticides et de la rotation des cultures et faisant place à la possibilité d'intégrer des pratiques de travail du sol (ou d'autres méthodes mécaniques) ou des pratiques de lutte culturale, biologique et d'autres formes de lutte chimique.

Inspecter les populations de mauvaises herbes traitées pour y découvrir les signes d'acquisition d'une résistance. Empêcher la p ropagation à d'autres champs des mauvaises herbes résistantes en nettoyant le matériel de travail du sol et de récolte et en utilisant des semences non contaminées.

Pour des cultures précises ou de s biotypes de mauvaises herbes précis, s'adresser au spécialiste local des int erventions sur le terrain ou à un conseiller agréé pour t oute autre recommandation relative à la gest ion de la r ésistance aux pesticide s ou encor e à la lutte intégrée contre les mauvaises herbes.

Pour plus d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, s'adresser aux représentants de l'entreprise au 1-87-SYNGENTA (1-877-964-3682) ou au www.syngenta.ca.

PULSE PLUS™ et TOUCHDOWN<sup>®</sup> sont des marques de commerce d'une compagnie du groupe Syngenta.